

LA

# Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I. Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Retraite sacerdotale mensuelle. — VI Cérémonie de Confirmation au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. — VII Pie X intime : Traits de dévotion envers Marie. — VIII Les Sept Premières Martyres des Franciscaines Missionnaires de Marie. — IX Le Curé d'Ars. — X Des cierges dans les fonctions liturgiques : De la Sacrée Congrégation de la Propagande.

## ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 18 juin

Solennité de la Fête-Dieu, procession et salut du S.-Sacrement chaque jour de l'octave de la fête.

NOTE. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu, mais on doit les exhorter à le faire.

## ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 18 juin

Fête de la SAINTE-TRINITÉ, double de 7e cl. privil. ; on reprend le chant de l'*Asperges* ; mém. du 1e dim. après la Pent. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux 11e vêpres, mém. 1o de Ste Julienne, 2o du dim., 3o des SS. Gervais et Protais, 4o de S. Félix.

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu (le 22) mais on doit s'efforcer de le faire.

## SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 25 juin

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire du Saint-Sacrement (Lowick).

On ne peut faire aucune autre solennité en ce jour.

J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 16 mai 1905.

**D**IMANCHE dernier, 14 mai, le Souverain-Pontife a promulgué en forme solennelle, au Vatican, le décret de l'héroïcité des vertus du Vénérable Frère Gabriel des Sept-Douleurs, religieux passionniste. Ce religieux, né le 1er mars 1838 de l'ancienne famille des Possenti, vécut à Spolète. Il ne montra d'abord rien de particulier, prenant part à tous les divertissements et les amusements, honnêtes cependant, des jeunes gens de son âge. Il avait dix-huit ans quand, assistant à une procession de la Madone à Spolète, il crut que la statue de la Vierge le regardait d'une façon particulière. Troublé, il rentre en lui-même, déplore l'inutilité de sa vie passée, prend la résolution de se convertir. Il demande à entrer chez les Passionnistes, ordre très austère (1857), y est accepté, est un novice fervent, régulier, puis fait son scolasticat dans un couvent perdu des Abruzzes, au diocèse d'Atri et Penne, et meurt le 27 février 1862. (Le décret porte par erreur la date de 1867). Il n'avait eu, y compris le noviciat, que six ans de vie religieuse. Son corps fut descendu dans le caveau de l'Eglise où reposaient déjà deux de ses frères en religion, et tout sembla fini. Sa mémoire était perdue : les habitants n'ayant pu le connaître et partant l'apprécier. Le gouvernement s'empara du couvent en 1866, ferma l'église, et le Frère Gabriel fut complètement oublié.

— En 1892, le Père Germano di San Stanislao, postulateur des causes de l'Institut des Passionnistes, demanda au R. Père Général la permission de s'occuper de la cause de ce jeune profès. Le général refusa d'abord catégoriquement ; puis, au bout d'un mois, accorda la permission désirée, tout en déclarant qu'il ne pouvait faire aucun frais pour cette cause, qu'il ne croyait pas du reste devoir aboutir, par défaut de documents. Le Père Germano commença ses opérations par

la reconnaissance du corps et, sans annoncer le but de sa visite, se rendit à Montefiscello avec le chancelier de l'évêché. Mais, et c'est alors que tout devient inexplicable, on ne sait comment le bruit se répand que l'on va enlever le saint. De tous côtés on accourt ; et quand le Père Germano arriva au vieux couvent, il trouva plus de trois mille personnes massées devant l'église et lui déclarant qu'on ne touchera pas à leur saint. Emu, inquiet, ne sachant comment accomplir son mandat, le Père parlementa, puis finalement est obligé de consentir qu'une personne de chaque village viendra assister à la reconnaissance du corps. On le trouva aisément dans le caveau, entre deux autres religieux qui étaient des vieillards ; le squelette était en bon état de conservation ; mais il ne restait de ses vêtements que ses sandales et la ceinture de cuir que portent les Passionnistes. Au moment où on porta le corps du caveau dans l'église où lui était préparé un double cercueil, le ciel qui était sans nuages se voila subitement, et une petite pluie fine se mit à tomber pendant quelques instants comme signe des faveurs célestes qui allaient se produire. Le soir même on comptait une guérison subite ; plusieurs le lendemain ; et au bout de deux mois la chambre destinée à accueillir les exvotos était trop petite pour les contenir.

— Depuis cette époque, le Frère Gabriel des Sept-Douleurs est le thaumaturge de ces contrées et les miracles ne se comptent pas. Le procès de l'ordinaire fait en moins d'une année (1892-1893), n'énumérant que les plus saillants, en relate 68. Parmi ceux-ci abondent les guérisons subites d'hernies invétérées, de déviations de la colonne vertébrale, de tumeurs, de cancers ; on compte deux guérisons subites d'aveugles-nés, etc, etc. La cause fut introduite le 23 juin 1896 ; et en présence d'une telle abondance de miracles, le pape Léon XIII dispensa du procès de *fama sanctitatis*, et on passa à celui de l'héroïcité des vertus.

— C'est ce procès que vient de juger le Souverain-Pontife en rendant un décret affirmatif. Il félicitait dans son discours les Passionnistes d'avoir un religieux qui jetait une si grande gloire sur leur

ordre, et espérait que bientôt des prodiges juridiquement constatés lui donneraient la consolation de le voir mettre sur les autels.

— Quand on lit la vie du Vénérable on est frappé de l'absence presque complète de détails. On sait peu de chose de lui avant sa conversion, moins encore après. Il était un excellent novice, un parfait religieux ; et en six ans de sa vie de Passionniste, ne faisant pas autre chose qu'observer sa règle, mais l'observant de son mieux, il est arrivé à cette haute sainteté. Si elle est restée inconnue aux hommes, les miracles dont Dieu illustre le tombeau de son Serviteur montrent combien est puissante son intercession dans le ciel. C'est bien le cas de répéter que Dieu ne juge pas selon les apparences. Il voit le fond des cœurs et se prépare des serviteurs de choix là où notre œil ne découvre que de bons religieux. Cette cause est un défi jeté à l'incrédulité moderne. Certes le couvent d'Isola est loin, mais il est au sein d'une population vraiment chrétienne. Et si dans l'origine les miracles étaient pour les infidèles afin de les amener à la foi ; quand ils ont ce don précieux, Dieu se plaît à les récompenser de l'avoir conservé, défendu, augmenté,—en bouleversant en leur faveur, par l'intercession de ses saints, les lois de la nature. Il montre qu'aujourd'hui, comme il a dix-huit siècles, il commande au monde et que son bras n'est pas raccourci.

DON ALESSANDRO.

## RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

**Mercredi, le 14 juin, à la cathédrale**

**L**ES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu cette semaine, le 14, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

## CEREMONIE DE CONFIRMATION

## Au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul

**M**GR l'archevêque de Montréal, en visite pastorale à Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus, a suivi l'élan de son cœur et s'est rendu au Pénitencier provincial.

Là des cœurs, en proie aux douleurs du bannissement et de la flétrissure civile, avaient besoin des solides consolations de ses sentiments de père et de sa vibrante parole. Aussi son émotion a-t-elle gagné tout le monde : les âmes ont tressailli et les yeux ont versé de bien douces larmes.

Les imposantes cérémonies de la confirmation administrée à treize prisonniers avaient ouvert ces âmes aux effusions de l'Esprit-Saint. Ainsi préparée, l'assistance entière aspirait avidement le souffle de la divine charité dont palpaient les accents de l'ami, du père et de l'apôtre. C'est sous ces caractères que Monseigneur voulut bien s'adresser aux pauvres détenus, dans une trop courte allocution, d'abord en anglais, puis en français.

En voici les principales idées :

« Je vous appelle mes amis, non par simple convenance, mais du plus profond de mon cœur. Puis-je oublier que le modèle des Pasteurs a choisi comme le premier témoin de sa divinité, son premier apôtre, le premier saint canonisé, le bon Larron, passé d'un cachot sur la Croix, des chaînes du mal à l'éternelle liberté et à la récompense du Bien ? Je vous aime, j'aime vos familles et, ministre des miséricordes et des tendresses divines, je viens vous les communiquer sans restriction. Je veux avoir droit à la consolante sentence réservée à ceux qui viennent adoucir vos peines. — *J'étais en prison*, dit Notre-Seigneur, *et vous m'avez visité*. Je viens vous apporter, avec ma bénédiction, celle que Pie X, le Souverain Pontife, m'a chargé de donner à tous les fidèles de mon diocèse. Vos jours de captivité sont pour vous des moments de grâces toutes

« spéciales et pour plusieurs le commencement du salut. Le Saint-Esprit, dont vous avez reçu ou renouvelé en vous les souverains bienfaits, vous fournira toujours et partout l'abondance de ses dons qui vous feront arriver à la complète délivrance du ciel ».

Le Révérend Père Strubbe, chargé de l'instruction sur la confirmation, Messieurs les abbés C. Thérien, ancien chapelain du Mont Saint-Louis, et Demers, secrétaire privé de Sa Grandeur, assistaient et prêtaient leur concours à cette cérémonie.

M. le préfet, qui avait voulu recevoir lui-même Mgr l'archevêque et servir de parrain aux confirmés, exprima le désir de recevoir plus souvent la visite de Sa Grandeur au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Monseigneur en reconnut l'à-propos et l'avantage, affirmant avec conviction que le soin religieux des prisonniers était un des caractères distinctifs du christianisme, et laisant à tous l'espoir d'un retour prochain auprès de ses chers éprouvés et de ses autres amis de Saint-Vincent-de-Paul.

O.-L. HAREL, prêtre,  
Aumônier.

## PIE X INTIME

### Traits de dévotion envers Marie

 HAQUE matin, après avoir fait la prière à haute voix, la mère de Pie X, Marguerite Sansoni, expliquait à ses enfants la légende du saint du jour, et terminait son enseignement par ces graves paroles : « Mes petits chéris, je préférerais vous perdre, plutôt que vous voir oublier Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Madone ».

On s'explique donc sa joie, lorsqu'elle remarqua que son petit Joseph aimait à entraîner ses camarades au sanctuaire du « Cendrole », où, depuis des siècles, une image de la Madone est particulièrement vénérée. Interrogé un jour, Joseph avoua ingénument son amour pour

la Vierge Immaculée, et le vœu qu'il avait fait de demeurer toujours chaste, sous la protection de sa céleste Mère. On voit encore dans sa chambre conservée telle quelle, au chevet du lit, la belle image de cette Madone qu'il aimait tant.

En vacances à Riese, au cours de ses années de séminaire, sa première occupation après l'oraison était de servir la messe. Puis, pour affirmer sa dévotion envers Marie, il récitait l'Office de la Sainte Vierge. Le soir, il assistait dévotement à la récitation du Rosaire, qui se faisait en commun à l'église paroissiale.

Promu à l'évêché de Mantoue, Mgr Sarto prit comme blason : une ancre sortant des flots agités, et une étoile d'or rayonnant dans le ciel bleu. L'ancre avec ses trois branches symbolise les vertus théologiques ; l'étoile d'or, c'est Marie, l'étoile de la mer. Les cinq pointes de l'étoile marquent les titres éclatants de la Bienheureuse Vierge ; Immaculée dans sa Conception,—Pleine de grâces—Mère de Dieu,— Associée au Rédempteur, — Reine du ciel.

Au patriarcat de Venise, il réunissait chaque soir la famille épiscopale, pour la récitation du Rosaire. Il voulut aussi ranimer la tradition des pèlerinages aux sanctuaires célèbres de son diocèse ; Notre-Dame *della Salute*, en particulier, vit renaître la magnificence de ces processions.

Nous savons enfin que ce vrai dévot de Marie avait formé le projet de visiter Lourdes en simple pèlerin. La mort de Léon XIII et sa propre élection au souverain pontificat arrêtaient seules son élan. Aussi Pie X a-t-il voulu se dédommager, en faisant reproduire, dans les jardins du Vatican, le sanctuaire pyrénéen, avec sa rampe majestueuse. Et c'est vers l'Immaculée de Lourdes, que notre bien aimé pontife dirige ses pas aux heures de promenade, afin de prier à son aise. Il appelle cela en souriant : " Faire son tour de France ! "

## Les Sept Premières Martyres des Franciscaines Missionnaires de Marie

**Q**N se rappelle que le mystérieux Empire de Chine a été, en 1900, le théâtre de bien des massacres. On sait aussi que plusieurs centaines de chrétiens ont alors été persécutés et tués en haine de la foi. Comme au temps des Ignace et des Polycarpe, des Cécile et des Agnès, des évêques, des prêtres et des vierges ont subi le martyre ! En nos jours de faiblesse et de jouissance on hésite à croire cela ! Et pourtant, le spectacle de cette vaillance chrétienne, que Corneille a immortalisée dans son *Polyeucte*, est bien fait pour donner de l'âme et du caractère. Relisons une page des *actes* de ces martyrs modernes.

Le 9 juillet 1900, le féroce Yu-Hsien, gouverneur du Chen-si, faisait couper la tête, dans son tribunal de Tai-uen-fou, à soixante-dix Européens, dont deux évêques, NN. SS. Grassi et Fogolla, deux missionnaires et sept religieuses des *Franciscaines Missionnaires de Marie*.

Si tôt que l'on sut en Europe que le fait était bien constaté et bien certain, ce fut, dans les 90 maisons des *Franciscaines Missionnaires de Marie* et dans les cœurs de leurs 4,000 vierges consacrées à Dieu, comme un immense *Te Deum* !

La Mère Générale proclama les sept martyres de Tai-uen-fou : *ses sept douleurs et ses sept allégresses*. Par son ordre, on recueillit les lettres des chères martyres de l'Institut, on collectionna les documents officiels et autres se rapportant au fait si glorieux ; et l'on publia un livre de près de 600 pages, abondamment illustré, que, du nom de la jeune supérieure des martyres de la mission de Saint-Pascal à Tai-uen-fou, on intitula : *Vie de la Mère Marie-Hermine de Jésus*.

Ce livre, récemment, les *Franciscaines* de l'Avenue de la Grande-Allée à Québec l'adressaient à Mgr l'évêque de Sherbrooke. M.

l'administrateur du diocèse m'a fait l'honneur de me le passer et je l'ai lu tout d'un trait, juste au lendemain de Pâques.

\* \* \*

Dieu, que nous sommes petits en face de ces modestes filles, si grandes dans leur simplicité et si simples dans leur grandeur !

Que sont nos pauvres *alleluias* à côté de ceux que les vierges, lavées dans leur propre sang comme en celui de l'Agneau, ont dû chanter en entrant au ciel ?

\* \* \*

Au cours des vacances de 1892, quatre prêtres-étudiants, du Collège-Canadien à Rome, passaient quelques semaines de repos avec des abbés français à l'hôtellerie tenue par les Sœurs *Franciscaines Missionnaires de Marie* aux Châtelets, près Saint-Brieux, sur la terre de Bretagne.

Vivant dans le voisinage du prospère noviciat de cette belle communauté et disant la messe, chaque matin, dans la chapelle même des novices, nous eûmes l'occasion de nous édifier grandement et d'étudier la vie et les œuvres des *Franciscaines* blanches.

L'œuvre des *Missions* aux pays barbares est de toutes celles qu'elles ambitionnent la plus belle et la plus tentante. Les âmes généreuses de ces saintes filles soupirent après la Chine, *sicut cervus ad fontes aquarum*, comme le cerf après les fontaines d'eau pure.

C'est aux Châtelets de Bretagne que la plupart des sept martyres du Chen-si ont reçu leur formation religieuse.

Cette même année 1892, où nous passions nos vacances chez les Missionnaires de Marie, se fondaient au Canada la maison, depuis si prospère, de l'Avenue de la Grande-Allée à Québec et celle de Sainte-Anne-de-Beaupré.

La Très Honorée Mère Générale estimait que les *vocations* canadiennes seraient d'excellentes recrues, et d'ailleurs elle répétait souvent que le Canada serait un pied-à-terre pour aller en Chine.

Tous ces détails expliquent comment et pourquoi j'ai lu avec un intérêt tout particulier la *Vie de Mère Marie-Hermine de Jésus* !

\* \* \*

Quel beau nom que celui-là et comme cette *hermine blanche* resplendit sous l'auréole sanglante du martyr ! A côté de Mère Marie-Hermine, supérieure, vivaient à Tai-nien-fou et furent massacrées avec elle : Mère Marie de la Paix, Mère Maria-Chiara, Sœur Marie de Sainte-Nathalie, Sœur Marie de Saint-Just, Sœur Marie-Adolphine et Sœur Marie-Amandine.

Rien de plus simple que le livre de leurs *actes*. C'est surtout la vie de Mère Marie-Hermine de Jésus que l'historien anonyme a racontée, groupant tout autour, en épisodes variées et en digressions faciles, tout ce qui peut intéresser le lecteur de l'esprit et des œuvres des *Franciscaines Missionnaires de Marie*, des longs et pénibles voyages qui les conduisent sur les terres lointaines et inhospitalières de l'Empire du Milieu, et enfin, des difficultés et des consolations d'une installation de mission là-bas au pays barbare.

Puis, des chapitres particuliers sont consacrés à chacune des saintes filles tombées victimes à côté de leur Mère Supérieure, Marie-Hermine de Jésus, le 9 juillet 1900.

\* \* \*

Je veux relater ici simplement le fait de ce martyr à l'aurore du vingtième siècle.

Quand elles étaient parties de Marseille, le 12 mars 1899, le prédicateur de la cérémonie du départ, M. l'abbé Dupré, avait dit aux religieuses, qui allaient fonder la mission du Chan-si :

« Adieu donc, adieu à la belle terre de France, adieu au monastère, adieu à la chapelle !... Lorsque vous aurez souffert, pleuré, travaillé, *peut-être versé votre sang*, vous irez jouir de Dieu. Au revoir alors là-haut, car nous nous reverrons.

« Ce sont ces grands enseignements qui consolent de la séparation. Out, là-haut, on se retrouve, on s'aime !...

« N'oubliez pas ceux qui restent...

« *Si vous mourez martyres, priez, priez pour ceux qui restent* ».

Oh ! ces départs des missionnaires ! J'ai assisté un jour, dans la

chapelle des Missions Etrangères à Paris, à une cérémonie analogue. J'ai entendu l'admirable *chant du départ*. Après plusieurs autres, je suis allé au chœur baiser les pieds des onze *partants*. Et mes yeux, et mes oreilles, et mes lèvres ont gardé de tout cela je ne sais quelle sensation douloureuse et consolante tout ensemble. Quelle grande chose que la foi au Christ, fils du Dieu vivant !

La *Vie de Mère Marie Hermine* raconte les longues péripéties du voyage ; les difficultés de l'installation des *Sœurs blanches* à l'orphelinat que tenaient déjà les *vierges chinoises* de Mgr Grassl ; les répugnances qu'il fallait vaincre, tous les jours et à chaque heure du jour, pour s'insinuer dans les bonnes grâces de ces chinoises, chrétiennes mais jalouses ; les épreuves enfin de toute nature par lesquelles Dieu prépara ses saintes filles au martyre.

Dix chapitres, vingt chapitres, vingt-huit chapitres passent, et, au vingt-neuvième, c'est le récit très simple, fait d'après des lettres de missionnaires — entre autres, le P. Othon de Rieti et le P. Michel-Marie, franciscains, — des préparatifs de la persécution de Yu-Hsien ; c'est encore la narration des anxiétés et des espérances enthousiastes des chères petites Sœurs, qui implorent Mgr Grassl de ne pas les éloigner de leur couvent, de ne pas les priver du martyre que la Providence semble leur envoyer ; c'est enfin le grand récit, le martyre.

\*  
\* \*

« Le vice-roi (Yu-Hsien) demanda à Mgr Fogolla : « Pourquoi êtes-vous venu en Chine ? » — « Pour sauver les âmes », répondit l'évêque. — Le cruel ne le laissa pas achever et le frappa de sa propre épée en criant : « Tuez, tuez !... »

Pendant qu'on massacrait ainsi les évêques et les prêtres et les chrétiens, les sept *Franciscaines Missionnaires de Marie* attendaient leur tour, en priant. « Agenouillées, — raconte le Père Othon de Rieti —, le regard vers le ciel, elles priaient pour l'âme des martyrs, pour la conversion des persécuteurs, pour la persévérance des chré-

« tiens. Les coups retentissants, dont le vice-roi frappait les vénérables prélats, résonnaient sans troubler le recueillement des Sœurs, sans diminuer leur paix. Elles continuaient les colloques divins qu'elles allaient bientôt achever dans le ciel. Elles s'embrassèrent l'une l'autre et se livrèrent au martyre. C'est peut-être alors, comme on le raconte, qu'elles entonnèrent le *Te Deum* ? »

« La vue du glaive meurtrier et des cadavres sanglants ne troubla pas le cœur des vierges fidèles. Elles présentèrent leurs têtes aux bourreaux : frappées, elles s'envolèrent au paradis ».

« L'infâme persécuteur n'avait pas assouvi sa barbarie. Il ouvrit la poitrine de Mgr Grassi, en retira le cœur palpitant, le plaça sur des brasiers ardents et, après l'avoir grillé, le monstre le dévora, invitant la multitude à suivre son exemple ».

« Les têtes des martyrs, détachées des corps, furent exposées aux portes de la ville; les cadavres furent laissés sans sépulture pendant deux jours, puis jetés aux chiens et abandonnés ».

\* \* \*

Et la plume de celle qui écrit cette histoire ajoute ces deux lignes pour clore le terrible chapitre du martyre : « Le sacrifice était accompli. Les robes des vierges étaient sanglantes. L'Agneau les avait couronnées. Heureux est l'Institut, si jeune encore — fondé en 1877 — à qui Dieu a fait l'immense faveur d'un tel baptême de sang ! »

Heureux, ajouterons-nous, notre Canada français d'avoir des *Franciscaines Missionnaires de Marie*, chez lui, à Québec et au Manitoba.

C'est un honneur pour notre pays d'être un *pied-à-terre pour aller en Chine*. C'est un honneur pour nous de savoir un si grand nombre de nos Canadiennes... en route peut-être pour le martyre.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

## LE CURE D'ARS

## I

**P**AR un rescrit adressé à Mgr l'évêque de Belley le Saint-Père proclame le Bienheureux Curé d'Ars " patron de tous les curés de France " et accorde, son office à tous les diocèses français.

S. S. Pie X autorise avec la permission de l'ordinaire, dans toute la France, les curés des paroisses à exposer à la vénération publique les images et les reliques de Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, récemment déclaré Bienheureux et Patron des curés. De plus le jour de sa fête, on pourra dire, en son honneur, la messe et l'office approuvés par le Saint-Siège, selon le rite double, dans toute la France : et, selon le rite double majeur, dans le diocèse de Belley, *servatis servandis de cultu Beatorum*.

Voici les derniers passages du décret promulgué par la Sacrée Congrégation des Rites et par lequel, pour répondre à de nombreuses instances, le Souverain-Pontife vient de donner pour patron spécial aux curés de France le Bienheureux Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars.

Notre Très Saint-Père a choisi et établi en qualité de céleste patron de tous les prêtres ayant charge d'ames, en France et dans les contrées soumises à la France, Jean-Baptiste Vianney, le puissant Bienheureux qui durant un zélé et long ministère pastoral, vrai ministère d'amour, selon le mot très juste de saint Augustin, a été le modèle de son troupeau et s'est fait tout à tous, de telle sorte que ses vertus et ses miracles ont couvert non seulement son pays d'origine, mais encore toute la France, aux yeux des autres nations, d'un incomparable éclat.

## II

La divine Providence qui veille sur les ossements de ses saints permet quelquefois la conservation miraculeuse de ces restes vénérés.

Voici d'après Mgr l'évêque de Bolly l'état dans lequel il a trouvé le corps du Vénérable Curé d'Ars dans son cercueil, le 17 juin 1904.

“ Lorsque nous fîmes, en présence du chef de la municipalité et d'un membre de la famille, selon les prescriptions légales, l'ouverture du cercueil de plomb dans lequel avaient été enfermés ces restes vénérables, nous n'eûmes point, il est vrai, la joie de les retrouver préservés de toutes les injures de la mort, parés des couleurs et des apparences de la vie, comme cela s'est vu pour quelques illustres serviteurs de Dieu ; et il y eut d'abord comme une sorte de déception. Voilà donc ce que Dieu permet à la mort de faire même du corps de ses saints ! Mais bientôt, à cette première impression de mécompte pour quelques-uns, succéda pour tous une grande consolation, lorsque nous nous aperçûmes que ce corps conservait la complète intégrité de sa structure et de ses membres, dont les articulations demeuraient encore solidement maintenues par leurs ligatures, si bien que nous pûmes le transporter, le retourner, le mettre debout, sans la moindre dislocation. Il nous était conservé dans le même état que ceux de saint Charles à Milan, de sainte Catherine à Gênes, et de sainte Claire à Assise.

“ Mais comment se faisait-il que les vêtements étant trempés d'une abondante humidité, tombant en putréfaction, s'en allant en lambeaux dans nos mains, le corps qu'ils enveloppaient se trouvât lui-même préservé de la corruption qui les avait pas épargnés ?

“ Les vêtements du saint pasteur avaient bien subi les lois de la nature : ils s'en allaient en lambeaux sous nos doigts ; mais la précieuse dépouille, quoique obs-

curcie et privée des couleurs et de la souplesse de la chair vivante, demeurerait intacte. Par quelle secrète défense la corruption, qui avait altéré les tissus des vêtements, avait-elle été obligée de respecter cet autre tissu plus corruptible pourtant, qu'est le corps humain ? Surnaturelle ou non, une telle conservation n'est-elle pas pour nous bien consolante ? ”

## DES CIERGES DANS LES FONCTIONS LITURGIQUES

### De la Sacrée Congrégation de la Propagande

Rome, 20 février 1905.

A Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin,  
Archevêque de Québec.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

**L**E 17 octobre 1903, Votre Grandeur soumettait à cette Sacrée Congrégation, au nom des évêques canadiens, une demande concernant la quantité de cire d'abeille que doivent contenir les cierges qui servent aux fonctions liturgiques.

Je me suis empressé de transmettre votre supplique à la Sacrée Congrégation des Rites, dont je vous envoie ci-joint le décret porté sur cette matière au mois de décembre dernier.

A cette occasion, je prie Dieu de vous conserver très longtemps en bonne santé.

De Votre Grandeur

Le très dévoué serviteur,

(Signé) FR. H.-M. card. GOTTI, *Préfet.*

(Soussigné) LOUIS VECCIA, *secrétaire.*

---

**De plusieurs diocèses**

---

Quelques prélats ont demandé respectueusement et à plusieurs reprises à la Sacrée Congrégation des Rites : Si, attendu la grande difficulté ou de se procurer de la véritable cire d'abeille ou d'éliminer du commerce les mélanges avec d'autre cire défendue, les cierges utilisés sur les autels doivent être absolument et complètement de cire d'abeille ; ou si l'on peut se servir sur les autels de cierges composés de cire d'abeille mêlée à d'autres substances ou végétales ou animales ?

La Sacrée Congrégation des Rites réunie en assemblée ordinaire, au Vatican, le 29 novembre de la présente année, après avoir tout considéré, et avoir pris l'avis de la Commission liturgique, a jugé bon de mitiger les décrets antérieurs et de répondre : " Attendu la difficulté invoquée, *négativement* à la première partie de la question, et *affirmativement* à la seconde, c'est-à-dire : que les évêques aient soin, autant que possible, que le cierge pascal, le cierge que l'on plonge dans l'eau baptismale et les deux cierges que l'on allume pour les messes soient de cire d'abeille, au moins dans une très grande proportion ; quant aux autres cierges que l'on place sur l'autel, il faut qu'ils soient aussi de cire d'abeille dans une quantité majeure ou notable. En cela, les curés et les autres recteurs d'églises et d'oratoires s'en tiendront avec sécurité aux règles données par leurs ordinaires respectifs ; et les prêtres qui célèbrent la messe n'ont pas à s'inquiéter de la qualité des cierges utilisés. " La Sacrée Congrégation a formulé ainsi sa réponse, le 14 décembre 1904.

L. † S.

(Signé) A. card. TRIPEPI, *pro-préfet*.

(Soussigné) † D. PANICI, arch. de Laodicée, *secrétaire*.

---